

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

MONITEUR.TRICE D'ATELIER HYGIENE / PROPRETE **CDI à temps complet**

Missions :

Sous la responsabilité de la direction de l'**ESAT La ferme des côteaux**, situé sur la commune de Verdélais, établissement accueillant des adultes travailleurs en situation de handicap,

Vous aurez pour mission de :

- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance ;
- Réaliser des prestations d'entretien de locaux dans le respect des exigences clients, des protocoles et des règles de sécurité ;
- Accompagner les travailleurs en situation de handicap : assurer la prise en charge du groupe de travailleurs handicapés et participer aux actions de soutien de ces personnes en lien avec les projets professionnels ;
- Accompagner les travailleurs dans le développement de leur autonomie et de leurs compétences professionnelles, les former dans les activités effectuées ;
- Faire le lien avec le client, participer à la réalisation des devis ;
- Intervenir occasionnellement sur d'autres activités économiques de l'ESAT ;
- Remplacer des Moniteurs sur d'autres ateliers que l'hygiène/propreté.

Profil recherché :

- Titre Moniteur d'atelier souhaité ;
- Formation professionnelle : hygiène et propreté ;
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe, sens de l'organisation, sens des priorités ;
- Adhérer au projet d'Etablissement et au projet associatif ;
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement ;
- Permis B exigé.

Prise de fonction : 13/12/2022

Spécificité du poste :

- Déplacement à prévoir dans la région.

Rémunération : Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 10 – Moniteur d'atelier de 1^{er} classe – Coefficient de base 434 soit un salaire mensuel brut fixe minimum de 1810.57€ + ancienneté.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

Candidature à envoyer par mail **avant le 09/12/2022** à M. Gauthier VALIERE, directeur de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr